

Journal de l'Éclair

ROUBAIX : Téléph. 34; Inter. 1199.

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

TOUCOING : Téléph. 37

L'inspecteur général de l'Armée et le Ministre de la Guerre

L'émotion causée, principalement dans les milieux parlementaires, par le décret émanant du pouvoir du vice-président du Conseil supérieur de la guerre, reste vive. Parmi toutes les objections faites, une des plus fortes est celle qu'a présentée M. André Lévêque. Jusque-là la personnalité des conseillers techniques du ministre de la guerre était tombée dans l'oubli ; le ministre présentait aux Chambres des projets de lois sans qu'il fut dit expressément qu'il s'agissait de la collaboration avec tel ou tel personnage. On savait bien que les autorités militaires étaient consultées, mais aucun décret ne les désignait nommément. Le ministre ayant la plénitude du pouvoir avait la plénitude des responsabilités. A l'heure actuelle on sait que tout projet émanant de ministère de la guerre aura été soumis au visa du maréchal Foch, inspecteur général de l'Armée. N'y a-t-il pas lieu de craindre, dans une telle situation, d'une part une diminution de l'autorité ministérielle, d'autre part un amoindrissement, en cas de conflit parlementaire, d'une personnalité que la reconnaissance de la patrie doit mettre au-dessus de toute discussion ?

Il y a là un danger certain. Mais nous croyons que dans la pratique il doit être possible d'y faire face. Le décret qui a créé les fonctions d'inspecteur général de l'Armée ne touche pas aux prérogatives constitutionnelles du ministre de la guerre. L'état-major de l'Armée renforcé par les inspecteurs d'armes et des services et par le Conseil supérieur de la guerre reste toujours l'organe d'études et d'exécution dont le ministre dispose pour la préparation, la mise au point et l'application des lois, décrets et règlements intéressant la défense nationale. Le fait que l'inspecteur général de l'Armée a autorité sur l'état-major et lui donne ses directives ne change rien à la situation. L'inspecteur général est en quelque sorte un chef d'état-major d'un ordre plus élevé. Mais la déclaration d'appoint encore au ministre de la guerre ; elle lui est simplement facilitée par le fait que le ministre a le droit de donner au point de vue technique l'autorité personnelle et réglementaire de l'inspecteur général de l'Armée. Avec ou sans celui-ci, la nature et l'étendue du pouvoir du ministre restent semblables.

Quant au danger d'ordre parlementaire, le ministre peut encore y faire face assez aisément. A la condition qu'il ne découvre pas l'inspecteur général, s'il dépose un projet de loi, il le dépose en son nom et au nom du gouvernement ; l'inspecteur général de l'Armée n'a pas à paraître. Celui-ci a élaboré tel ou tel projet préparatoire ; mais ce projet reste secret et un ministre de la guerre digne de ses fonctions ne laissera pas poser la question de savoir ce qui, dans le projet, déposé sur le bureau de l'Assemblée, lui appartient en propre et ce qui est l'œuvre de l'inspecteur général. Qu'il y ait ou non identité entre le projet préparatoire et celui qui est soumis aux Chambres, cela n'a pas à entrer en ligne de compte ; le seul qui existe au point de vue constitutionnel et parlementaire est celui que le ministre dépose au nom du gouvernement.

Le fait que le ministre de la guerre nous envoie des lettres très lourdes et pratiquement assez dédaigneuses à remplir. Elle exige de lui des qualités de caractère éminentes et une énergie de tous les instants. Il est heureusement aidé dans la partie technique de sa tâche par l'inspecteur général de l'Armée lui-même.

J.-M. B...

M. ERNEST VILGRAIN devant le Conseil de guerre de Nancy

La thèse de l'accusation et le point de vue de l'accusé
Nancy, 23 janvier. — Ce matin, dans la chapelle de l'ancien petit séminaire, ont commencé les débats de l'affaire Ernest Vilgrain, accusé d'abandon de poste devant l'ennemi. A 8 h. 30 exactement, les membres du Conseil de guerre font leur entrée, le colonel Prunier, du 69^e régiment d'infanterie en tête.

L'AUDIENCE
L'accusé est immédiatement introduit ; debout, il répond d'une voix ferme à l'interrogatoire d'identité.

Il s'assied ensuite très calme, les bras croisés, dans une attitude familière.

L'EXPOSÉ DES FAITS
Le greffier lit le rapport qui comprend l'exposé des faits déjà connus et que nous avons rapportés.

Le rapporteur conclut que les faits reprochés au lieutenant Vilgrain, constituent le crime d'abandon de poste en présence de l'ennemi, réprimé par l'article 213 du Code de justice militaire. Lecture du rapport est terminée.

M. Vilgrain a écouté attentivement. Il s'est penché à plusieurs reprises pour parler à ses avocats, M^{rs} de Mouton, M^r Forget et M^r Guittenot.

En fin de séance, le Conseil de guerre donne acte à M. Henri Chatelet qu'il est présent à ce débat, au nom de l'Union Nationale des Mutuels et Réformés, mais lui interdit toute participation au fond.

L'audience est levée à onze heures et demie.

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI
A 2 heures précises, l'audience de l'après-midi est ouverte. Le colonel Prunier, s'adressant à M. Vilgrain, lui dit : Accusé, levez-vous.

M. Vilgrain est déjà debout ; « Mon colonel, comment M. Vilgrain, voulez-vous me permettre de vous exposer les faits », et M. Ernest Vilgrain, d'une voix un peu basse, très posée, rappelle toute l'affaire telle que nous en avons publié un résumé, lundi matin.

L'audience est suspendue quelques minutes à 4 heures un quart.

A la reprise, l'interrogatoire porte sur l'évacuation de M. Vilgrain, et ce qu'il fit jusqu'au moment où M. Clémentine l'appela au sous-séminaire du Ravitaillement.

M. Vilgrain estime qu'il ne s'est jamais dérobé à ses obligations militaires et que ce n'est que contraint et forcé qu'il s'est évadé.

L'interrogatoire est terminé. On entend M. de Lair, le grand-juré général de l'Armée, qui vient dire les grands services que M. Vilgrain rendit au ravitaillement lors de son passage au sous-séminaire.

L'audience est levée à 17 h. 15 ; la suite des débats est renvoyée à mardi.

LA MORT DU SOUVERAIN PONTIFE

LE TRANSFERT DU CORPS A SAINT-PIERRE LE CONCLAVE. — LA COMPOSITION DU SACRÉ-COLLÈGE

La dépouille mortelle du Pape à Saint-Pierre

Rome, 23 janvier. — Le corps du Souverain Pontife a été transporté, ce matin, à la basilique de Saint-Pierre, par les soins du Sacré-Collège et du chapitre de Saint-Pierre qui est venu le prendre à la Saie du Trône où le Pape reposait depuis hier.

Enlevé du lit de parade et étendu dans un cercueil placé sur un brancard rouge, le corps du Souverain Pontife a été porté sur les épaules de huit bénéficiaires ou sous-bénéficiaires de Saint-Pierre. Le cortège funèbre est sorti à neuf heures de la chapelle Sixtine et a gagné l'égglise Saint-Pierre, dont la façade extérieure n'a aucune tenture. Tout le cortège, portant des torches allumées, pénétra en psalmodiant le « Miserere » dans la Basilique.

Le cercueil fut déposé sur un catafalque, dans la grande nef. Là, l'évêque le plus ancien du chapitre de Saint-Pierre donna une absoute au chant du « Libera nos Domine » ; puis le corps fut porté dans la chapelle du Sacré-Sacrement, au-dessous de la coupole de Michel-Ange, sur un lit de pourpre.

Le cercueil est recouvert de ses habits pontificaux. Mitré, à sa main gauche, pantoufle de rouge, l'aubeau pontifical, sur sa poitrine un crucifix d'ivoire, vers les pieds deux chapeaux de veilleurs cramoisi au-dessous le pouvoir spirituel et temporel, le Pape défunt est toujours veillé par les gardes nobles et les gardes suisses. La foule est, dès maintenant, animée à rétrograder, pendant trois jours, le Pontife défunt.

Les derniers moments du Souverain Pontife

Les journaux italiens continuent de rapporter des détails inédits sur les derniers moments de Benoît XV.

« Le Tempo » dit : « Dans la dernière nuit, à 23 h. 30, le Pape (c) à ceux qui l'entouraient : « Priez pour le paix du monde. Moi aussi je serai avec vous dans la prière. »

Plus tard quand, dans la chapelle contiguë, on entonna les litanies, le Pape dit encore : « Je porterai au ciel vos prières ; Dieu les écouterà. »

« Le Messager » écrit : Samedi soir, quand les cardinaux entrèrent dans la chambre du Pape, celui-ci leur permit de baiser sa main. Le cardinal Laurenti, un des derniers créés au Consistoire de l'année passée, baisa le Pape au front. Benoît XV ouvrit les yeux et regarda le cardinal, lui dit d'une voix vibrante : « Rappelle-toi que tu m'as baissé au front. »

Le certificat de décès du Pape

Rome, 23 janvier. — Le Sacré-Siège a fait remettre à la municipalité de Rome le certificat de décès du Souverain Pontife, dont voici le texte :

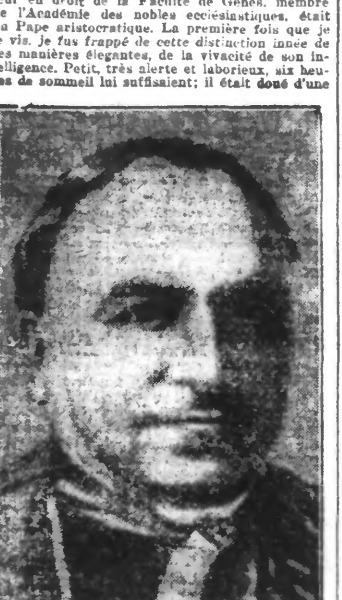
« Le médecin, soussigné, certifie qu'à six heures du matin, le 22 janvier 1922, a rendu l'âme dans le Vatican, Sa Sainteté le Pape Benoît XV (Jacques Della Chiesa), à la suite d'une broncho-pneumonie grippeuse. »

Signé : D^r BATTISTINI.

Mardi matin à 10 h. 30, sera enregistré au Capitole, l'acte de décès de Benoît XV. Le syndicat de Rome fera les fonctions d'officier de l'état civil. Les témoins seront le prince Colonna, assistant au trône, le marquis Sacchetti, fourrier-major des sacrés palais, le prince Massimo, ministre des postes pontificales, et le prince Aldobrandini, commandant de la garde noble.

Le « Journal Officiel » publie, encadrée de deuil, la note suivante :

Hier, 22 janvier, à six heures, après une courte maladie, est décédé le Souverain Pontife Benoît XV (Jacques Della Chiesa).



LE CARDINAL GASPARRI

Le cardinal Gasparri, ancien secrétaire d'Etat du Pape Benoît XV, est aujourd'hui camerlingue de la Sainte-Eglise romaine. Au Consistoire du 7 décembre 1916, le Pape ayant reçu son serment lui remit la croix de la Légation de Saint-Pierre. En effet, dès la mort du Pape, le cardinal camerlingue prend possession des palais du Vatican et de la direction des affaires du Sacré-Siège. Ses pouvoirs expirent au moment où le Sacré-Collège se réunit en Conclave.

Le camerlingue

Le cardinal Gasparri, ancien secrétaire d'Etat du Pape Benoît XV, est aujourd'hui camerlingue de la Sainte-Eglise romaine. Au Consistoire du 7 décembre 1916, le Pape ayant reçu son serment lui remit la croix de la Légation de Saint-Pierre. En effet, dès la mort du Pape, le cardinal camerlingue prend possession des palais du Vatican et de la direction des affaires du Sacré-Siège. Ses pouvoirs expirent au moment où le Sacré-Collège se réunit en Conclave.

AVANT LE CONCLAVE

Les novendiales

LE CEREMONIAL TRADITIONNEL APRES LA MORT DU PAPE

On appelle « novendiales », les neuf jours qui précèdent le Conclave. Ce temps est nécessaire pour permettre aux cardinaux absents de rentrer à Rome.

Chaque journée des « novendiales » a son cérémonial. Le jour de la mort du Pape ne compte pas.

Voici donc le cérémonial traditionnel tel qu'il se déroulera :

Premier jour. — Le corps du Pape doit être embaumé ce jour-là. Les visages ont été embaumés dans une chambre et descendus dans les caveaux de Saint-Pierre.

A dix heures du matin, exposition publique du corps, vêtu de blanc, avec le camail rouge et le « camour », bonnet rouge bordé d'hermine, souterrain.

Deuxième jour. — Le corps était autrefois porté ce jour-là à la chapelle Sixtine, mais Pie IX a été porté directement à Saint-Pierre, revêtu des ornements pontificaux ; cette translation a lieu en grande pompe et en procession.

Le corps est exposé dans la chapelle du Sacré-Sacrement, derrière les grilles fermées, les pieds du Pape sortant des grilles pour que le public puisse les baiser avec révérence.

Ce jour-là doit avoir lieu la réunion des cardinaux en congrégation générale, car si le Sacré-Collège est souverain, il ne l'est que dans son ensemble. Il est donc nécessaire de le réunir pour lui soumettre les affaires importantes du moment.

Au début de cette réunion, le premier maître des cérémonies reçoit du camerlingue l'anneau du pècheur que porte le Pape précédent et la matrice des bulles de plomb destinées à sceller les lettres pontificales. Ces pièces sont brisées devant le Sacré-Collège. On s'occupe de l'organisation du Conclave.

Troisième jour. — Exposition du corps comme la veille. Premier des offices funèbres pour le Pape défunt.

Quatrième et cinquième jours. — Rien de particulier.

Sixième jour. — Mise au tombeau provisoire. Cette cérémonie est très imposante et toute la Cour pontificale y assiste. Elle a lieu le soir, après la fermeture de la basilique. La chapelle est éclairée par des torches et les ombres des assistants se prolongent, fantomatiques, sur les marbres des murs, tandis que des lueurs vacillantes passent sur le visage du Pape mort. Les cardinaux se tiennent à la chapelle mortuaire, un cierge à la main. Les chanoines de Saint-Pierre, également un cierge à la main, sortent de leur sacristie en chant le « Miserere ». Ils prennent le lit de parade et le portent processionnellement à la chapelle du chœur.

Pendant que l'officiant donne l'absoute, les chapelains et les gardes nobles prennent par le bord le linceul de laine rouge sur lequel repose le cadavre et déposent le corps dans son premier cercueil, qui est mis dans un second et le second dans un troisième.

Septième jour. — Les trois derniers jours des

Les « papabile »

Les journaux considèrent comme « papabile » les cardinaux Ratti, archevêque de Milan, la Fontaine, patriarche de Venise, Maffi, archevêque de Pise, et les cardinaux de la Curie : Gasparri, Gaudio di Belmonte, Biletti, Vannutelli et Luaidi, sur lesquels vici une courte notice :

Biletti, né en 1856, maître de chambre, puis majordome sous Léon XIII et sous Pie X. Reçut les Français avec une parfaite amabilité.

Gasparri, né en 1832, secrétaire d'Etat et camerlingue.

Gaudio di Belmonte, né en 1851 à Naples, évêque d'Albano. A représenté le Pape aux fêtes de la canonisation de Jeanne d'Arc à Orléans.

Luaidi, né à Milan, le 2 août 1828, archevêque de Palermo. Un des « papabile » ; fut déjà au conclave qui a élu Benoît XV.

Maffi, né en 1838, archevêque de Pise depuis 1903. Directeur de l'Observatoire du Vatican.

Un des membres les plus instruits du Sacré-Collège. Un des « papabile » ; fut déjà au conclave qui a élu le Pape Benoît XV. Il obtint alors 31 voix.

Ratti, né à Milan, en 1857, archevêque de Milan. Délégué apostolique en Pologne et en Espagne, puis nonce à Varsovie, s'est montré un diplomate de premier ordre. Un des « papabile » qui a le plus de chances.

Vannutelli, né en 1876, doyen du Sacré-Collège, évêque d'Osimo et de Palerme. Légit du Pape à Paris en 1913, au cinquantième d'Ossana.

Les cardinaux

Voici la liste des autres cardinaux par nationalité :

FRANCE
Andrieu (Paulin), né en 1849, archevêque de Bordeaux.

Biletti, né dans le diocèse de Metz, en 1846, cardinal de curie.

Dubois, né en 1856, archevêque de Paris.

Léopold, né en 1842, archevêque de Reims.

Maffi, né en 1838, archevêque de Lyon.

BELGIQUE
Merclier, né en 1851, archevêque de Malines et primat de Belgique.

ITALIE

Annici, né en 1872, évêque de Bénévent.

Boglietti, né en 1842, évêque de Vérone.

Boglian, né en 1868.

Casagna de Azzevedo, né en 1845.

Cagliero, né en 1838, évêque de Fraxinet.

Francina-Nava di Boffine, né en 1846, archevêque de Catania.

Giorgi, né en 1856.

La Fontaine, né en 1860, d'un père originaire de la Suisse française. Archevêque et patriarche de Venise. Légit pontifical aux fêtes du centenaire de Dante à Ravenne. Francophile avéré.

De Lal, né en 1833, évêque de Sabine. Secrétaire de la congrégation consistoriale, la plus importante et la plus puissante des congrégations.

Lauranti, né en 1861, à Sinigaglia.

Legg, né en 1860.

Mariotti, né en 1846, à Rome en 1843.

Mistrangelo, né en 1852, archevêque de Florence.

Pompiii, né en 1838, évêque de Velletri.

Prisano, né en 1833, archevêque de Naples.

Ragnoli, né en 1850.

Ranuzzi di Bianchi, né en 1857.

Richelmy, né en 1850, archevêque de Turin.

Saraceni, préfet de la Congrégation du Concile.

Scapellato di Geronzi, évêque de Trévise.

Silli, né en 1846, préfet de la signature.

Tacci, né en 1863.

Vairetti di Bezzo, né en 1833.

ESPAGNE

Bentloy y Vives (Jean), né en 1864, archevêque de Burgos.

Martin de Herrera y de la Iglesia, né à Salamance, archevêque de Compostelle.

Merry del Val, ancien secrétaire d'Etat de Pie X.

Soldavillo y Romero, né à Zamora, en 1843, archevêque de Saragosse.

Traserra, né en 1850, archevêque de Tarragone.

ANGLETERRE

Bourne, né à Southwark en 1861, archevêque de Westminster.

Gravesat, né à Londres, en 1846.

Legue, archevêque d'Armagh et primat de Irlande, né le 1^{er} octobre 1840.

ETATS-UNIS

Dougherty, né en 1865, archevêque de Philadelphie.

O'Connell, né en 1860, archevêque de Boston.

CANADA

Bégin, né en 1840, archevêque de Québec.

AMERIQUE DU SUD

Arroverdo de Albuquerque Cavalanti (Joachim), né en 1860, à Pernambuco, archevêque de Rio-de-Janeiro. C'est le premier cardinal américain du Sud.

AUTRICHE

Cernoch, né en 1832, archevêque de Gran. Pflr, né en 1864, archevêque de Vienne.

ALLEMAGNE

Bertram, né à Hildesheim en 1836, évêque de Breslau.

Faulhaber, né en 1809, archevêque de Munich.

Frühwirth, né en 1845, ancien nonce à Munich.

Schütz, né à Paderborn, en 1871, archevêque de Cologne.

HOLLANDE

Van Rossum, préfet de la Propagande, né en Hollande, en 1864.

POLOGNE

Dalbier, né en 1809, archevêque de Gnesen et de Posen, primat de Pologne.

Kakowski, né en 1863, archevêque de Varsovie.

PORTUGAL

Mendes Botto, patriarche de Lisbonne, né en 1842.

Skobensky-Hriate (de), né à Osmata, en 1868.

Vico, né en 1847, évêque de Porto.

LES CEREMONIES PREPARATOIRES

C'est au Vatican que se tient le conclave. Les salles y sont divisées en appartements privés. Au moyen de cloisons en bois, appartenant aux corridors de trois ou quatre cellules et accédant par une sortie unique à un corridor commun qui suit chaque jour les cardinaux, pour se rendre à la chapelle du scrutin. Ces dispositions prises, le dixième jour après la mort du Pape à lieu au Vatican, une réunion des cardinaux. Après la messe de « spiritus sancto », dite par le cardinal évêque, un prêtre rappelle aux membres du Sacré-Collège qu'ils doivent élire un nouveau Pape dans le plus bref délai possible. Et deux par deux, au chant du « Veni creator », ils font leur entrée solennelle dans la chapelle Sixtine. Ils y ont la lecture des bulles apostoliques qui leur ont été observées et lues dans les appartements, précédées par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de distinction venues dans toute la réception. Les cardinaux se placent devant les portes à la main, rangés devant la porte. A neuf heures du soir, un maître des cérémonies passe devant les cellules en agitant une sonnette et les cardinaux se rendent dans leurs appartements, précédés par des valets de pied portant des torches allumées. Ils déposent la « capra magna » et le rochet et reçoivent le corps diplomatique et les personnes de